

21 AVENUE FOCH

SPECIAL RENTREE 2023-2024



Ce journal est à conserver.
Il vous sera utile toute l'année scolaire.

Institut de l'Assomption
21 avenue Foch - 68000 COLMAR
Tél : 03 89 41 23 48

secretariat-primaire@assomptioncolmar.fr ou secretariat-college@assomptioncolmar.fr

Site internet : www.assomptioncolmar.fr

Visite Virtuelle de l'Etablissement : <https://www.visitevirtuelle-assomption.fr/>

EDITORIAL 2023

Alors que cette année scolaire touche à sa fin, nous tenons à prendre quelques instants pour réfléchir à tout le chemin parcouru et célébrer les réalisations de chacun. Ce fut une belle année scolaire 2022-23, empreinte de défis, de réussites et de précieux moments partagés au sein de notre communauté éducative.



Nous sommes ravis de vous annoncer que notre établissement a brillamment validé le label ouverture internationale de niveau 2 de l'enseignement catholique. C'est une reconnaissance de notre engagement constant envers l'éducation de qualité et l'ouverture sur le monde. Ce label témoigne de notre volonté de préparer nos élèves à devenir des citoyens du monde, conscients des enjeux mondiaux et capables de s'adapter à un environnement multiculturel.

[Vidéo de présentation](#)



Nous tenons également à souligner notre joie de vous accueillir, vous et vos enfants, au sein de notre établissement. Notre mission est de les accompagner avec bienveillance et exigence vers l'excellence. Chaque élève est unique et précieux à nos yeux, et nous sommes déterminés à leur offrir un environnement propice à leur épanouissement et à leur réussite.

Au nom de toute l'équipe éducative, nous tenons à vous remercier pour votre confiance et votre soutien tout au long de cette année scolaire. Votre implication active a été essentielle pour le succès de nos projets et l'épanouissement de nos élèves.

Nous vous souhaitons à tous un bel été, rempli de moments de détente, de découverte et de partage en famille. Profitez de ces instants précieux pour vous ressourcer et créer de beaux souvenirs.

Nous avons déjà hâte de vous retrouver en septembre, pour une nouvelle année scolaire pleine de promesses. Nous mettrons tout en œuvre pour faire de cette année une expérience enrichissante et mémorable pour vos enfants.

D'ici là, nous restons à votre disposition pour toute question ou demande. N'hésitez pas à nous contacter

M. WEBER Adrien
Chef d'Etablissement Coordinateur

Mme Bénédicte KRUST
Chef d'Etablissement du 1^{er} degré

ORGANISATION DU JOUR DE LA RENTREE

Ecole Maternelle

Lundi 4 septembre 2023

Petite Section : 09h00-12h00 (pas d'école l'après-midi)

Moyenne Section : 14h00

Grande Section : 09h00 ou 10h00 (cf courrier individuel transmis)
Classe toute la journée

La demi-pension et la garderie du soir fonctionneront dès le 1^{er} jour.

Restauration Maternelle : Les enfants demi-pensionnaires sont servis à table au restaurant scolaire et encadrés par des Enseignants et les Aides-Maternelles.

Ecole Primaire

Lundi 4 septembre 2023

Afin d'améliorer l'accueil et de permettre des contacts privilégiés en ce premier jour de classe entre tous, nous avons échelonné les horaires de rentrée :

08h30 **Accueil des CM1 et CM2**

09h30 **Accueil des CE1 et CE2**

13h30 **Accueil des CP**

Réunion des parents de CP de 16h00 à 17h00

Pour le bon déroulement de cette journée, nous vous demandons de respecter les horaires et de quitter la cour dans la demi-heure qui suit l'appel et surtout de ne pas monter dans les classes.

Les parents sont accueillis dans la cour. L'Association des Parents d'Elèves (APEL) vous offrira un café de convivialité. Les élèves seront appelés pour rejoindre leur nouvelle classe.

Apporter dès ce 1^{er} jour ce qui a été demandé sur la liste complémentaire.

Les sorties se feront aux horaires suivants : 12h00 et 15h55.

La demi-pension et les accueils du soir fonctionneront dès le 1^{er} jour ; le service d'aide aux devoirs fonctionnera à partir du jeudi 07 septembre 2023.

6^{ème} sur 2 jours

Lundi 4 septembre 2023 de 9h00 à 11h50 puis de 13h55 à 15h40
et

Mardi 5 septembre 2023 de 8h00 à 11h50 puis de 13h55 à 15h40

Les parents de 6^{ème}, pour cette première rentrée au Collège, peuvent être présents avec leurs enfants pour l'appel.

5^{ème} sur 2 jours

Lundi 4 septembre 2023 de 13h30 à 15h40
et

Mardi 5 septembre 2023 de 8h00 à 11h50 puis de 13h55 à 15h40

4^{ème}

Mercredi 6 septembre 2023 de 9h00 à 11h45

3^{ème}

Mercredi 6 septembre 2023 de 8h30 à 11h45

⚠ Les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} n'auront pas cours le mercredi 6 septembre.

Reprise des cours pour tous les élèves le jeudi 7 septembre 2023 selon l'emploi du temps distribué à la rentrée.

FONCTIONNEMENT DU PREMIER JOUR

- Pour ce premier jour, apporter : trousse, agenda et feuilles.
- Le restaurant scolaire et les études fonctionneront dès le premier jour. Les enfants auront la possibilité de s'inscrire à la demi-pension le matin.
- Des documents seront remis à vos enfants, veuillez en prendre connaissance, les signer si nécessaire et vérifier que votre enfant les rapporte le plus vite possible.
- Les photos de classe sont programmées le jour de la rentrée.

HORAIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE

OUVERTURE DU PORTAIL A 07h30

Ecole Maternelle

08h00 - 12h00

13h55 - 15h55

(Lundi - mardi – jeudi - vendredi)

- Accueil jusqu'à 08h30.
- Les enfants peuvent être accueillis le matin à partir de 07h30, le soir, garderie de 16h00 à 18h30.

Ecole Élémentaire

08h00 - 12h00

13h55 - 15h55

(Lundi - mardi – jeudi - vendredi)

Les enfants peuvent être accueillis le matin à partir de 07h30
(voir organisation du périscolaire du soir dans le carnet de liaison)

Collège

08h00 - 11h55

13h55 - 15h40 ou 16h50 ou 17h45

Possibilité d'avoir des options de 13h00 à 13h50

(Lundi - mardi – jeudi - vendredi)

08h00 - 11h45

(Mercredi)

Toutes les classes du Collège ont cours le mercredi matin.

Pour des questions de sécurité, nous vous rappelons que les cours de l'Établissement sont réservées aux élèves. Seuls les parents de Maternelle peuvent les traverser pour rechercher leur enfant aux horaires autorisés.

Nous vous rappelons que le portail principal (21 Avenue Foch) est ouvert aux élèves :

Le matin

- de 07h30 à 08h30

En journée

- de 08h50 à 09h00
- de 10h00 à 10h05
- de 11h00 à 11h05
- de 11h50 à 12h10
- de 12h55 à 13h05
- de 13h25 à 14h05
- de 14h45 à 14h55

Le soir

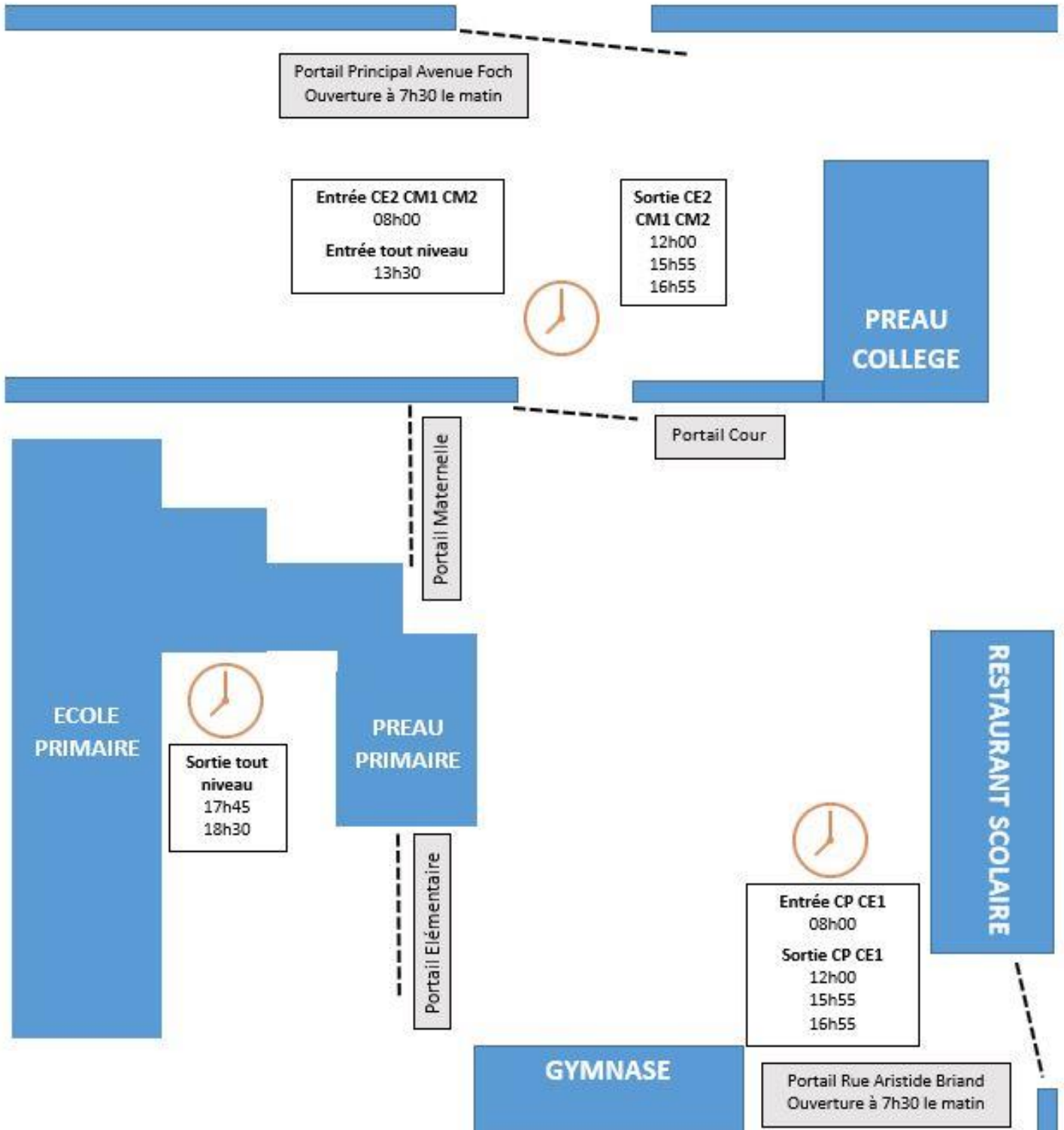
- de 15h40 à 16h10
- de 16h50 à 17h15
- de 17h45 à 18h30

L'entrée dans l'Établissement en dehors de ces horaires ne peut être envisagée (sauf pour rendez-vous médicaux ou avec un personnel de l'école ou du collège).



Horaires Ecole Élémentaire

Il s'agit du plan de la cour de l'école indiquant les endroits où vous pouvez déposer et rechercher vos enfants le matin et aux différents horaires de sorties.



ABSENCES ET ENTREES / SORTIES DES ELEVES

A l'Ecole et au Collège

La scolarité est **OBLIGATOIRE à partir de la Petite Section**. Les départs anticipés en vacances ou retours tardifs ne sont pas autorisés. En cas de force majeure, prière d'écrire un courrier au Chef d'Etablissement qui sera porté au dossier de l'élève.

Les parents sont priés d'avertir l'Etablissement de l'absence de l'élève **le jour même, dès 07h30**. Au retour d'une absence, l'élève indiquera le motif au moyen du carnet de liaison qu'il présentera au Conseiller Principal d'Education (Collège) ou à l'Enseignant (Primaire).

Pour les absences au Collège : veuillez composer le 03 89 29 25 35 pour excuser les absences de cours ou envoyer un mail à la Vie Scolaire du Collège : vscollege@assomptioncolmar.fr.

Pour les absences à l'Ecole Primaire : veuillez composer le 03 89 29 25 38 pour excuser les absences de classe ou d'étude du soir ou envoyer un mail à la Vie Scolaire du Primaire : vsprimaire@assomptioncolmar.fr.

Entrées et Sorties au Collège

Pour faciliter la surveillance et pour des raisons de sécurité, les entrées et sorties des élèves **se font par le grand portail de l'Avenue Foch exclusivement**.

Nous attirons tout particulièrement votre attention à être vigilants quant à l'emploi du temps de vos enfants, de façon à éviter impérativement une attente parfois injustifiée à l'extérieur du site. Nous ne sommes pas responsables de vos enfants si par exemple, ayant cours à 09h00, ils sont déjà présents à 08h30 avenue Foch.

Au Collège, les élèves qui n'ont pas cours se rendent en salle de permanence pour faire leurs devoirs. La surveillance des élèves est assurée par les personnels d'éducation.

LUN – MAR – JEU – VEN (08h00 – 11h55 et 13h55-17h45)
MER (08h00 – 11h45)

Les vélos doivent être garés et cadenassés dans le garage prévu à cet effet à droite de l'entrée. En cas de vol, l'établissement ne peut être tenu pour responsable.

La sortie des élèves de l'enceinte de l'Etablissement durant les interclasses ou entre deux heures de cours est strictement interdite sauf autorisation particulière (voir carnet de liaison).

CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONGES

Rentrée des élèves du Collège et du primaire	A partir du Lundi 4 Septembre 2023
TOUSSAINT	Du Vendredi 20 Octobre 2023 après les cours au Dimanche 05 Novembre 2023 inclus
NOËL	Du Vendredi 22 Décembre 2023 après les cours au Dimanche 7 Janvier 2024 inclus
HIVER	Du Vendredi 23 Février 2024 après les cours au Dimanche 10 Mars 2024 inclus
PRINTEMPS	Du Vendredi 20 Avril 2024 après les cours au Dimanche 05 Mai 2024 inclus
PONT DE L'ASCENSION	Du Mardi 7 Mai 2024 après les cours au Dimanche 12 Mai 2024 inclus
VACANCES D'ETE Primaire VACANCES D'ETE Collège	A définir A définir selon les dates du Brevet

HEURES D'OUVERTURE SERVICE ADMINISTRATIF

Tous les jours de 07h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

Fermé le mercredi après-midi

Attachée Gestion et DRH	Chantal HOCKARD
Secrétariat Direction Primaire	Natalia DELANNOY
Secrétariat Direction Collège	Margaux STUMPF
Comptabilité	Julie GENIN

Téléphone : 03 89 41 23 48

Email pour le Primaire : secretariat-primaire@assomptioncolmar.fr

Email pour le Collège : secretariat-college@assomptioncolmar.fr

En cas de blessure ou mal-être physique, nous dispenserons de petits soins aux élèves. Ni infirmière, ni infirmerie n'étant obligatoires dans une Ecole Privée, **tout enfant malade, ne pouvant assister aux cours, devra être cherché par ses parents ou autre responsable désigné sur la feuille de renseignements.**

MATERIEL SCOLAIRE PRIMAIRE ET COLLEGE

Les manuels scolaires sont distribués dès la rentrée. Ils doivent être couverts et rendus en bon état en fin d'année. Différentes amendes sont prévues pour les manuels abîmés.
La location des livres est comprise dans les frais divers.

La liste des fournitures scolaires pour l'année à venir est envoyée aux familles par mail.
Vous pouvez aussi trouver les listes de matériel sur le site de l'école à la rubrique « Vie pratique / Rentrée 2023 » : <https://www.assomptioncolmar.fr/vie-pratique/rentree-2023/>

Une partie du matériel scolaire sera commandé par les enseignants et facturé aux familles.
En primaire, le matériel doit être renouvelé tout au long de l'année.

CARNET DE LIAISON

Le carnet de liaison est distribué à chaque élève, du CP à la 3^e, en début d'année scolaire.

Il permet la transmission des informations entre la famille et l'Etablissement (Direction, Vie Scolaire, Administration, Enseignants, ...).

Chaque élève doit toujours être en possession de son carnet.

A la rentrée, les parents veilleront tout particulièrement à prendre connaissance du Projet éducatif et des règles qui régissent la vie au sein de l'institut :

- Organisation du temps scolaire
- Règles concernant le travail scolaire
- Procédures à suivre en cas d'absence, de retard ou d'inaptitude en EPS
- Règles concernant le comportement / Sanctions
- Modalités d'inscription pour les études, l'aide aux devoirs, la demi-pension, les activités du F.E.R.I.A. et l'accueil du soir.
- Codes d'accès pour les différents supports numériques (Ecole Directe, Office 365).

En cours d'année scolaire, afin d'assurer le meilleur suivi des enfants, les parents devront régulièrement consulter le carnet de liaison et veiller à sa bonne tenue.

DEPART EN RETRAITE

Départs en retraite :

- ZECH Annick (Aide maternelle)
- PERREVE-GENET Monique (professeur des écoles)

INFORMATIONS DIVERSES

INSCRIPTIONS 2024/2025

Elles débutent dès le mois de septembre 2023. Merci de compléter le document de pré-inscription à télécharger sur le site internet de l'Etablissement (cela concerne uniquement les nouveaux élèves, non-inscrits dans l'Etablissement).

Les réinscriptions des élèves déjà présents auront lieu courant du mois de janvier 2024.

FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT DURANT L'ETE

Durant les congés d'été, **le Service Administratif sera fermé du 13 juillet 2023 au 20 août 2023 inclus.**

DEMANDE DE BOURSES AU COLLEGE ANNEE 2023/2024

Des informations seront remises aux élèves par le biais du carnet de liaison vers le **15 septembre 2023**. **Pour les élèves boursiers au titre de la présente année scolaire, les demandes de bourse sont à refaire chaque année.**

FONDS SOCIAL COLLEGIEN – FONDS SOCIAL RESTAURATION

Il est possible de bénéficier d'une aide financière accordée par le Rectorat au titre des Fonds Sociaux. Ces informations seront remises aux élèves par le biais du carnet de liaison vers le **15 septembre 2023**.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour les élèves qui habitent en dehors de Colmar et qui utilisent les transports en commun, la demande de carte de transport est à faire directement en ligne sur le site du conseil départemental du haut-rhin.

Pour les élèves utilisant le bus de ville, les familles doivent se rendre directement à l'agence commerciale de la TRACE.

L'APEL ASSOMPTION

Accueillir, représenter, informer, accompagner

L'APEL Assomption – Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre – est l'unique association de parents d'élèves au sein de l'établissement.

Constituée d'une équipe de parents bénévoles regroupés au sein d'un Conseil d'administration, l'association participe activement à la vie de l'établissement :

- Elle vous **représente** dans les différentes instances de l'établissement : commission restauration, conseil d'établissement, ...
- Elle recrute et **anime** le réseau des parents correspondants qui représentent les familles lors des conseils de classes,
- Elle **soutient financièrement** différents projets menés par les équipes éducatives : sorties, voyages, acquisition de matériel pédagogique, location de matériel pour la kermesse, ...
- Elle **participe aux événements de l'établissement** : café d'accueil à la rentrée, stand d'accueil lors des Portes ouvertes, distribution de manalas et de beignets de carnaval, comédie musicale, forum des carrières, kermesse ...
- Elle **organise des manifestations** et des actions à **destination des élèves** (Escape Games sur la problématique du gaspillage alimentaire au collège, ateliers Art thérapie au primaire dans le cadre de la semaine des Apel 2023, ...) et **des parents** (conférences et débats sur des sujets éducatifs).
- Elle **monte des opérations** pour financer ses différentes actions et propose aux familles des ventes de pensées et de sapins, ...).



Accueil aux Portes Ouvertes



Stand tartes flambées Kermesse



Vente de Pensées

Plus largement, adhérer à l'APEL, c'est rejoindre la plus importante association nationale de parents d'élèves avec plus de 970 000 familles adhérentes, et accéder à de nombreuses ressources pour vous aider dans la scolarité et l'éducation de vos enfants avec notamment :

- Le **magazine « Famille & éducation »**, qui tous les deux mois, vous apporte des informations pratiques sur la vie scolaire, l'actualité de l'éducation, les questions éducatives et de société. Un site internet : www.apel.fr où vous retrouverez beaucoup de réponses aux questions sur la scolarité et l'éducation de vos enfants,
- Un **service téléphonique** gratuit– APEL Service au 01 46 90 09 60, regroupant des spécialistes (conseillers scolaires, psychologues, juristes, ...) pour répondre en toute confidentialité à vos interrogations sur la scolarité et l'éducation de vos enfants,
- Un **service d'Information et Conseil aux Familles** (ICF) qui, à l'échelle de l'académie, informe, sensibilise et soutient les parents (accompagnement à l'orientation et à l'inclusion des enfants à besoins particuliers). En Alsace, vous pouvez joindre ce service au 03 88 21 52 33.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de l'APEL Assomption pour prendre une part active à la vie de l'Etablissement scolaire de votre enfant !

Que ce soit pour participer à des actions ponctuelles ou pour devenir membre actif régulier du Conseil d'Administration de l'APEL, vous êtes les bienvenus !

Retrouvez-nous lors des différentes réunions de rentrée qui se tiendront courant septembre et lors de **l'Assemblée Générale de l'APEL Assomption prévue le 26 septembre 2023.**



Escape Game autour du gaspillage alimentaire



Atelier Art Thérapie au primaire collège

L'APEL Assomption vous souhaite un bel été et une bonne rentrée 2023

Pour nous contacter :

Mail : colmar.apelassomption@gmail.com

ou sur Facebook : <http://www.facebook.com/apelassomptioncolmar68>